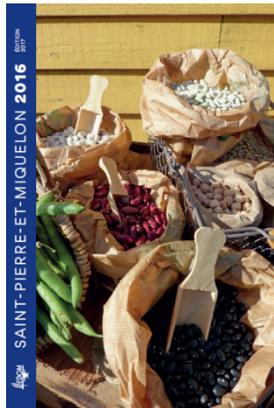


## Communiqué de presse

Saint-Pierre, le 21 juin 2017

### Publication du rapport annuel « Saint-Pierre-et-Miquelon en 2016 »



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2016 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).

Le rapport annuel de Saint-Pierre-et-Miquelon 2016 de l'IEDOM – édition 2017 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2016, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse l'évolution économique du territoire ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV analyse l'évolution monétaire et financière en 2016.

L'année 2016 confirme le diagnostic établi en 2015, celui d'une activité économique soutenue par la consommation des ménages. La plupart des indicateurs macroéconomiques sont bien orientés.

La consommation des ménages – qui demeure le principal moteur à la croissance – affiche son dynamisme. Parallèlement, la demande intérieure bénéficie de la très bonne orientation du marché du travail.

Cependant, en dépit d'un environnement de taux bas, les entreprises affectent en priorité leurs profits à l'épargne au détriment de l'investissement. Des perspectives de développement limitées, sur un marché intérieur restreint, peuvent expliquer en partie cette situation. Tout l'enjeu pour l'archipel est de se mettre en quête de relais de croissance, qui fourniront de nouvelles opportunités d'investissement aux entreprises.

Sur le plan sectoriel, les résultats sont contrastés : le BTP a souffert d'un recul de la commande publique, la pêche d'une campagne écourtée, tandis que le secteur touristique enregistre des résultats encourageants.

L'année 2017 s'annonce plus favorable, grâce à la poursuite de certains chantiers d'importance et au lancement des travaux de deux projets d'envergure : la réhabilitation du quai en eaux profondes et le bitumage de la piste d'aviation. Ces chantiers devraient avoir un impact positif sur le marché de l'emploi, et par voie de conséquence renforcer la consommation des ménages.

===

Pour mémoire, les **dernières publications de l'IEDOM Saint-Pierre** :

[Note expresse – Portrait : L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2016](#)

[Note expresse – Tendances conjoncturelles](#)

[Infos financières – Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

*Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).*

Contact presse : A.PERE, tél : 05 08 41 06 06, [Aurelien.PERE@iedom-spm.fr](mailto:Aurelien.PERE@iedom-spm.fr)